

Séance du CET du : 20.09.2022 de 20h00 à 22h00  
Lieu : Salle du RESTO – 1040 Villars-le-Terroir

Liste de Présence

	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	<b>Trenz Magnin Christine</b>	Présidente	<b>P</b>
2.	<b>Jaccard Sandra</b>	Secrétaire	<b>P</b>
3.	<b>Corbaz Julien</b>	Délégué politique EG	<b>P</b>
4.	<b>Isaaz Annelise</b>	Déléguée politique EG	<b>P</b>
5.	<b>Milian-Chappuis Carole</b>	Déléguée politique BPJ bureau du CET	<b>P</b>
6.	<b>Pointet Abram</b>	Délégué politique BPJ	<b>E</b>
7.	<b>Schmid Céline</b>	Déléguée politique ETS	<b>P</b>
8.	<b>Thévenaz Jenifer</b>	Déléguée politique VLT/PP bureau du CET	<b>P</b>
9.	<b>Wegmann Christophe</b>	Délégué politique VLT/PP	<b>P</b>
10.	<b>Amaudruz Sylvain</b>	Directeur d'établissement ETS	<b>P</b>
11.	<b>Bertholet Julien</b>	Directeur d'établissement VLT/PP	<b>P</b>
12.	<b>Berdoz Christian</b>	Directeur d'établissement BPJ	<b>P</b>
13.	<b>Viguet Nicolas</b>	Directeur d'établissement EG	<b>P</b>
14.	<b>Jacot-Descombes Delphine</b>	Enseignante BPJ	<b>P</b>
15.	<b>Jaquemet Marianne</b>	Enseignante VLT/PP	<b>P</b>
16.	<b>Mettraux Vincent</b>	Enseignant ETS	<b>E</b>
17.	<b>Roubaty Raphaël</b>	Enseignant EG	<b>P</b>
18.	<b>Boubakeur Lynda</b>	Parent d'élève ETS	<b>P</b>
19.	<b>Bron-Cornioley Sandrine</b>	Parent d'élève BPJ	<b>E</b>
20.	<b>Cereghetti Virginie</b>	Parent d'élève ETS	<b>E</b>
21.	<b>Farina Piergiorgio</b>	Parent d'élève EG bureau du CET	<b>P</b>
22.	<b>Pasche Claudia</b>	Parent d'élève VLT/PP	<b>E</b>
23.	<b>Moret Céline</b>	Parent d'élève VLT/PP	<b>P</b>
24.	<b>Romano Katia</b>	Parent d'élève BPJ	<b>E</b>
25.	<b>Zumbrunnen Laetitia</b>	Parent d'élève EG	<b>P</b>
26.	<b>Brocard-Guinchard Céline</b>	Société civile	<b>P</b>
27.	<b>Lehmann Sébastien</b>	Société civile	<b>P</b>
28.	<b>Simonneau Maité</b>	Société civile	<b>P</b>
29.	<b>Simon Olivier</b>	Société civile	<b>P</b>
30.	<b>Vacant</b>	Société civile	-
31.	Vacant	Société civile	-
32.	Vacant	Société civile	-
33.	Vacant	Société civile	-

**Légende :** P = présent / E = excusé / A = absent  
**Rédactrice :** Sandra Jaccard, secrétaire du CET

VLT/PP = Villars-le-Terroir/Poliez-Pittet  
 BPJ = Bercher/ Plateau du Jorat  
 ETS = Echallens Trois-Sapins  
 EG = Emile-Gardaz

## Ordre du jour

1. Accueil
2. Appel - liste des présences
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la séance du 24.05.2022
5. Organisation du CET
6. Information et communication
  - a. Quart société civile
  - b. Quart parents
  - c. Quart politique
  - d. Quart école
7. Projets 2023 :
  - a. Journée à pied à l'école, 16.09.2022 et 2023
  - b. Congé accordé par le CET
  - c. Futurs projets, réflexion
8. Dates des prochaines séances
9. Divers et propositions individuelles

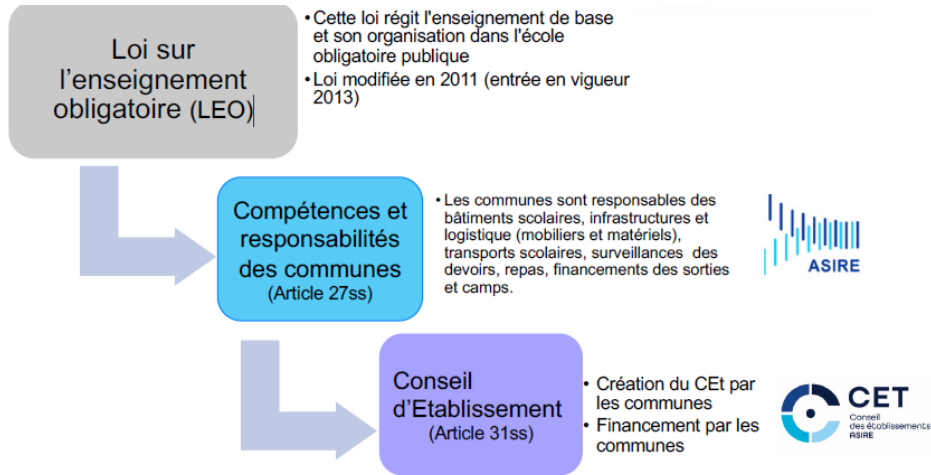
La séance débute à 20h00, elle est ouverte par la Présidente.

De	Objets	Tâche/ Responsable
<b>2. Appel – liste des présences</b>		
<b>3. Approbation de l'ordre du jour</b>		
Tous	<p>➤ <b>Décisions :</b> L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.</p>	
<b>4. Adoption du PV de l'assemblée du 24.05.2022</b>		
S. Amaudruz	<p>S. Amaudruz apporte les corrections suivantes au PV de la séance du 24.05.2022 à Echallens :</p> <p><b>Page 6 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- [Sylvain <i>Amaudruz</i> indique que le collège des Trois-Sapins dispose d'une configuration particulière : les <i>trois</i> bâtiments appartiennent à la commune et le <i>quatrième</i> bâtiment appartient à l'ASIRE. Cela porte préjudice à l'établissement et rend la situation complexe au vu des différents intervenants.]</li> <li>- <b>A supprimer, car hors contexte :</b> [Par exemple pour l'organisation des promotions, ni l'ASIRE ni la commune ne souhaitent organiser quelque chose et cela pourrait être un projet futur pour le CET.]</li> <li>- <b>A supprimer, car hors contexte :</b> [Sylvain Amaudruz indique qu'en chaque début d'année scolaire il fait un discours sur le respect du matériel et des personnes, à cause des déprédations, chaque année, certaines demandes ne sont pas prises en considérations.]</li> </ul> <p><b>Page 7 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A supprimer :</b> [Peut-être que les demandes plus importantes, de temporalité moyenne et les sujets pertinents pourraient être relayées au CET afin que le CET puisse appuyer les demandes auprès de l'ASIRE.]</li> </ul> <p>➤ <b>Décisions :</b> Le PV sera modifié et renvoyé aux membres, selon les informations transmises par S. Amaudruz. Tenant compte des points de S. Amaudruz, le PV du 24.05.2022 est accepté à l'unanimité.</p>	
Tous		

## 5. Organisation du CET

Présidente

### a. La Présidente rappelle ce qu'est le CET et la mission et le but du CET :



Le Conseil d'établissement c'est ...

Un lieu d'échange d'informations et permet la **collaboration** entre les autorités locales, la population, les parents d'élèves et l'école.

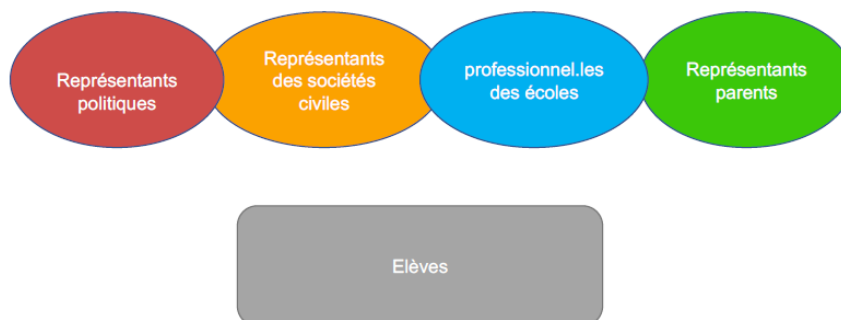
Un espace où les membres **relaient les besoins** des utilisateurs – usagers et concourt à l'insertion des activités de l'établissement dans la vie locale.

Le CET **appuie l'école** pour l'accomplissement de ses tâches éducatives et formatives, notamment en matière de prévention.

Le Fonctionnement du CET ASIRE  
Groupe de travail – Projet et réflexion :



Par représentant de l'établissement en lien avec le projet  
Par thématique  
Par degré scolaire (Primaire ou Secondaire)



Présidente	<p>Suite à la séance du 24.05.2022, la discussion a suscité des débats au sein du CET et des directeurs d'établissements.</p> <p>Notre CET a vécu sa première année scolaire, ses premières expériences et sa première rencontre des délégués dans les écoles.</p> <p>Ce sont particulièrement ces rencontres qui ont mis en lumière le questionnement des rôles, des responsabilités et le positionnement du CET vis-à-vis des écoles et de l'ASIRE.</p> <p>Durant cette première année, plusieurs choses ont été mises en place et des projets ont vu le jour ; le concours créatif, la journée à pied à l'école, la rencontre des délégués... Cela a permis au CET de remarquer qu'au-delà des quatre rencontres dans l'année, le CET a besoin qu'un lien descendant se crée en impliquant davantage les enseignants, par le biais du relais de notre quart école. Idem pour le quart parents, par la participation aux différents évènements.</p> <p>Auprès des élèves, le processus existe déjà ; les délégués doivent s'adresser à leurs enseignants responsables, qui relayent les informations à la direction et enfin, la direction relaye les informations au sein du CET au travers du quart école. Tous les projets doivent passer ce cheminement s'ils sont soutenus.</p>	
Tous	<p>Ch. Wegmann demande si les rencontres avec le conseil des délégués seront reconduites ?</p> <p>La Présidente répond qu'il serait important de se présenter une fois par année, étant donné que le conseil des délégués change chaque année, toutefois, le format de cette présentation est à revoir. En revanche, concernant les demandes liées aux projets, le conseil des délégués devra s'adresser au quart école, selon le processus en place.</p> <p>N. Viguet apporte une précision en indiquant que la présentation du CET apporte peu au conseil des délégués du niveau du primaire. Il est soutenu par J. Bertholet. Ils précisent, qu'au primaire, il est important que les enseignants responsables du conseil des délégués soient au courant de l'existence du CET, mais la rencontre avec le CET n'est pas forcément nécessaire.</p> <p>J. Bertholet indique que les élèves ne comprennent pas forcément ce qu'est le CET. Ce sont surtout les enseignants qui ont besoin de savoir qui est le CET et quelle est sa vocation.</p> <p>Ch. Berdoz indique qu'une rencontre tous les 3 ans serait suffisante.</p> <p>Comment imagine-t-on la rencontre avec les enseignants qui s'occupent du conseil des délégués ? La plupart des enseignants ne savent même pas qu'est-ce que le CET.</p>	

Tous	<p>Le CET pourrait-il être présenté lors d'une conférence des maîtres afin de diffuser une information commune à tous les enseignants ?</p> <p>S. Amaudruz propose deux axes : la conférence des maîtres avec une présentation d'environ 10 minutes et la diffusion du lien aux enseignants, sur le site de l'ASIRE, page du CET, ou se situent tous les PV du CET.</p> <p>La Présidente demande aux directeurs de communiquer au CET, les différentes dates des conférences des maîtres, afin d'organiser la prochaine présentation. S. Amaudruz indique que la présentation peut être faite soit par des membres du CET soit par les directeurs eux-mêmes.</p> <p>Ch. Berdoz et D. Jacot-Descombes indiquent qu'il serait intéressant d'attendre un projet pour présenter le CET au sein d'une conférence des maîtres afin de susciter l'intérêt des enseignants.</p> <p>➤ <b>Décisions :</b> Les membres du CET sont plus favorables à ce que deux à trois membres présentent notre conseil au sein de la conférence des maîtres, plutôt que les directeurs.</p> <p>Les directeurs enverront les dates des prochaines conférences des maîtres à la Présidente, pour l'année 2022-2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- C. Milian-Chappuis demande si une liste des enseignants responsables des conseils des délégués peut être fournie au sein du CET ? Ch. Berdoz indique que c'est possible.</li> <li>- S. Lehman indique qu'il est intéressant de garder la possibilité de diffuser les PV aux enseignants délégués. Les directeurs confirment qu'ils peuvent gérer la diffusion par le biais de leur canal interne. S. Amaudruz demande que lorsque les PV définitifs sont transmis, de rajouter une phrase rappelant aux directeurs de diffuser le PV aux enseignants.</li> <li>- O. Simon demande si en retour, le CET peut avoir accès aux PV des séances des délégués ? S. Amaudruz répond qu'il n'y a pas forcément toujours un PV établi par le conseil des délégués, sauf à Bercher selon D. Jacot-Descombes.</li> </ul> <p>Pour conclure, au vu de la taille et du périmètre des établissements scolaires de l'ASIRE, ainsi qu'à la confusion du rôle et responsabilités du CET vis-à-vis de l'ASIRE et des écoles, pour le moment il n'est pas prévu de recevoir les PV de l'ensemble des conseils des délégués, ni de refaire des visites dans les écoles.</p>	
------	---	--

Présidente	<p><b>b. Constitution du bureau du CET</b></p> <p>A présent le bureau du CET est complet et conforme au règlement. La Présidente présente les membres du bureau et remercie les membres entrants et sortants.</p> <p><b>Membres du Bureau du CET</b></p> <p>Quart parents <span style="color: green;">●</span> Piergiorgio Farina, vice-président du CET</p> <p>Quart société civile <span style="color: yellow;">●</span> Sébastien Lehmann</p> <p>Quart école <span style="color: blue;">●</span> Delphine Jacot-Descombes</p> <p>Quart politique <span style="color: red;">●</span> Christine Trenz Magnin, présidente du CET</p>	
<b>6. Information et communication aux</b>		
Présidente	<p><b>a. Quart société civile</b></p> <p>La Présidente informe qu'il y a une réelle volonté du CET d'intégrer au quart de la société civile, une personne du monde professionnel. J. Thévenaz avait approché M. Simonin de la Fédération des Entrepreneurs. Ce dernier nous a suggéré de prendre contact avec M. François Mathey, entrepreneur motivé et implanté dans le Gros-de-Vaud. Ch. Trenz Magnin a pris contact avec M. Mathey. Il intégrera le CET dès la prochaine séance, dans le quart société civile, en représentant la fédération des entrepreneurs romands (FER).</p> <p>C. Milian-Chappuis informe également avoir approché M. Cattin responsable de l'école de cirque. Malheureusement il est très occupé, mais il essaie de regarder au sein de son association si quelqu'un pourrait être intéressé à se présenter au CET.</p> <p>Les directeurs indiquent que le nouveau Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, le conseiller d'Etat M. Borloz souhaite renforcer les liens entre l'école et le monde professionnel, ainsi cette volonté prend tout son sens.</p> <p>J. Bertholet indique que pour que les professionnels puissent intégrer le quart société civile, il faut que le CET suscite de l'intérêt pour les professionnels. Il faut surfer sur la vague de la volonté politique, à savoir « qu'est-ce que les entreprises peuvent apporter au CET et qu'est-ce que le CET peut apporter aux entreprises ».</p>	
Directeurs	<p>S Amaidruz et Ch. Berdoz indiquent qu'un projet nommé LIFT a été mis en place aux collèges des Trois-sapins et à Bercher.</p>	

Présidente	<p><b><u>Qu'est-ce que le projet LIFT :</u></b></p> <p>Destiné aux élèves en rupture scolaire, ou dont les parents ne disposeraient pas de réseau offrant la possibilité d'effectuer des stages, ces élèves ont la possibilité de faire des stages rémunérés le mercredi après-midi avec un contrat de travail, afin de les valoriser et valoriser leurs compétences.</p> <p><b>LIFT = projet national, très implémenté en suisse allemande.</b></p> <p>La Présidente indique qu'il serait intéressant que quelqu'un du LIFT vienne se présenter et présenter le projet au CET ainsi qu'à l'ARGVD. Les directeurs vont organiser cela pour une prochaine séance du CET et un membre de l'ARGVD sera également invité.</p> <p><b>b. Quart parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Deux démissions :</b> J. Piscitello, représentant de l'établissement des Trois-Sapins, a annoncé sa démission au CET. Ses coordonnées seront supprimées de nos listes d'envois. Madame V. Cereghetti, maman de 3 enfants scolarisés à Echallens, dont deux à Emile-Gardaz et un aux Trois-Sapins, reprendra la place de J. Piscitello du quart parents des Trois-Sapins,</li> <li>C. Pasche, représentant l'établissement de Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet a également présenté sa démission le 20.09.2022. Un nouveau membre sera présenté lors de la prochaine séance le 22.11.2022.</li> <li>- <b>Soirée des parents :</b> L. Zumbrunnen présente le sujet : la soirée aura lieu le 01.12.2022. Cette soirée sera une opportunité d'échanges avec les parents afin de collecter les besoins/ demandes de ces derniers. Les réponses seront analysées afin que la thématique la plus récurrente soit abordée l'année prochaine par un intervenant externe.  L'information sera relayée au moyen d'un flyer, distribué par les enseignants après les vacances d'octobre. Ch. Trenz Magnin indique le bon processus à suivre : le flyer doit être envoyé à la Présidente, qui l'enverra aux directeurs pour distribution.</li> </ul>	
Tous	<p>O. Simon demande qui imprime les flyers ? Est-ce imputé au budget du CET ou des écoles ? Les directeurs indiquent que les flyers doivent être imprimés au secrétariat de l'ASIRE, qui transmettra ensuite ces derniers aux directeurs pour distribution dans les différents établissements.</p>	



Présidente	<p>P. Farina demande s'il est possible de disposer pour le quart parents, d'une adresse e-mail avec un point de contact. La Présidente va s'informer auprès de l'ASIRE chez M. J.-M. Jacquemet.</p> <p>R. Roubaty demande si la soirée des parents est organisée en synergie avec l'APE Echallens ? La Présidente indique que nous n'avons pas la même vocation. Il est important de faire la distinction entre l'APE et le CET et de ne pas s'associer actuellement avec l'APE car il y a encore de la confusion entre l'APE et le CET et que pour le moment il est important de nous présenter et montrer nos différentes missions. A savoir que l'APE est plus un soutien aux parents et le CET une plateforme d'échange entre les parents-politique-école et société civile autour de l'écolier.</p> <p>P. Farina informe que l'ensemble du CET est cordialement invité à la soirée des parents</p> <p><b>c. Quart politique</b></p> <p>Le Conseil intercommunal de l'ASIRE aura lieu fin septembre à Bioley-Orjulaz. Lors de ce Conseil le budget du CET sera voté. Pour rappel, le montant lié aux projets CET a été augmenté.</p> <p><b>d. Quart école</b></p> <p>Rien à signaler.</p>	
<b>7. Projet 2023</b>		
Présidente	<p><b>a. Journée à pied à l'école, 16.09.2022 et 2023</b></p> <p>Toutes les communes ayant participé vont faire un retour à la Présidente. Le bilan sera présenté lors de la prochaine séance du 22.11.2022.</p> <p><b>b. Congé accordé par le CET</b></p> <p>Demi-jour de congé octroyé avant l'ascension. Il a été rappelé que la décision de l'octroi de ce demi jour de congé a été voté pour les années à venir.</p> <p>Lors de la première année de mise en place, le courrier était établi par le CET et les directeurs d'écoles l'avaient distribué avec l'information concernant la mise en place d'un accueil de jour. Pour 2023, est-ce que le CET doit à nouveau transmettre cette information, ou est-ce que les directions des établissements vont s'en charger ?</p> <p>➤ <b>Décision</b> : Les directeurs sont d'accords de garder la maîtrise de l'information pour ce demi-jour de congé.</p>	

Tous	<p><b>c. Futurs projets, réflexion</b></p> <p>Troisapaski: pas de nouvelles de V. Mettraux. Aura-t-il lieu cette année à Echallens ?</p> <p>Une réflexion sur le nom de Troisapaski est engagée. Certains membres du CET ne trouvent pas très heureux ce nom. C. Trezz Magnin propose que les enseignants des Trois Sapins le renomment comme ils le souhaitent. Pour rappel, le « bourlatsaski » vient du sobriquet des habitants de Bercher - « Bourla-Tsapi : brûle chapeaux »</p> <p>➤ <b>Décision :</b> S. Amaudruz relancera V. Mettraux à ce sujet. V. Mettraux redonnera des nouvelles à la Présidente avant la séance du 22.11.2022.</p> <p>La Présidente sollicite le conseil concernant des idées de projets futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jaquemet propose l'idée de mettre en place des promotions pour les 8<sup>ème</sup>. J. Bertholet invite M. Jaquemet à finaliser le projet et le présenter à la direction.</li> <li>- S. Amaudruz demande si le CET serait intéressé de développer quelque chose avec le projet LIFT (point 7c). Le point est retenu.</li> </ul> <p>J. Bertholet indique qu'un projet « Format Broye » est en train d'être mis en place. Il suggère de créer un projet/ groupe de travail sur la promotion de la voie professionnelle pour les jeunes, en englobant LIFT et Format Broye. Ce type de projet pourrait susciter l'intérêt de professionnels pour rejoindre le quart de la société civile.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- J. Thévenaz propose également de développer un projet pour promouvoir la filière et les voies artistiques qui ne sont actuellement pas du tout mis en avant dans le cadre de l'école. Les jeunes intéressés par ces filières-là sont souvent perdus et ne savent pas comment s'orienter.</li> </ul> <p>A. Isaz indique que ce thème peut être intéressant à intégrer dans une conférence des parents.</p> <p>S. Lehmann indique qu'il est intéressant de montrer aux parents et aux élèves que les personnes « artistiques/ manuelles » réussissent aussi à travers d'un parcours différent.</p> <p>C. Milian-Chappuis informe que pour les élèves de VP il est compliqué d'intégrer la filière professionnelle et qu'aucune période de stage n'est inclus dans leur cursus.</p>	
------	---	--

	<p>Les directeurs rappellent que pour des actions de grand changement au sein des écoles, la décision se prend au niveau du Conseil d'Etat.</p> <p>La Présidente indique que par rapport au CET, cette thématique est importante et à travailler. Elle propose de mettre en place un groupe de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Bal de fin d'année</b></li> </ul> <p>Le sujet est récurrent et mérite de créer un groupe de travail.</p> <p>➤ <b>Décision</b> : Ch. Wegmann, C. Schmid et J. Corbaz, créent un groupe de travail pour prospecter sur ce qui se fait dans d'autres établissements. J. Corbaz va regarder avec le Bélvédère ce qui se fait chez eux.</p>	
<b>8. Dates des prochaines séances</b>		
	<p>Les prochaines séances du CET auront lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mardi 22.11.2022 à 20h, réfectoire, collège des Trois-Sapins à Echallens</li> <li>- Mardi 21.02.2023</li> <li>- Mercredi 31.05.2023, suivi d'une agape</li> <li>- Mercredi 27.09.2023</li> <li>- Mardi 21.11.2023</li> </ul>	
<b>9. Divers et propositions individuelles</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S. Amaudruz : fin février 2023, la conférence des maitres abordera le nouveau règlement interne de l'établissement des Trois-Sapins. Lors de la séance du CET du 31.05.2023, le règlement interne devra être préavisé.</li> </ul>	

**Annexes :**

La séance est levée à 22h45  
Prochaine réunion fixée au 22 novembre 2022 à 20h00

**Distribution :** CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Etablissement de l'ASIRE



Christine Trenz Magnin  
Présidente



Sandra Jaccard  
Secrétaire